

# Inspection & Exploitants **EN ACTION(S)**

## Pollutions et risques en réduction

Action n° 18 – août 2019

### Distillerie de la Tour : Pons (17) et Merpins (16)

#### Réduction des risques, dynamique économique et emplois

Le développement économique (durable) d'une entreprise va toujours de pair avec une bonne prévention des risques (de toutes natures) et une prise en compte avisée de l'environnement.

Il arrive même que la nécessité de respecter la réglementation qui s'applique aux ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) et de réduire les risques soit à l'origine d'études et de réflexions qui non seulement vont pérenniser l'entreprise mais déboucher sur l'implantation sur un nouveau site avec des créations d'emplois.

#### - l'action de l'inspection

Un [article de presse](#) du 25 juillet 2019 de Sud-Ouest relate ainsi un beau projet industriel de 20 millions d'euros. **Tout a commencé avec la visite d'un inspecteur des installations classées** qui a conclu à la nécessité de régulariser la situation d'une distillerie et de chais sur la commune de Pons (17). En fait il s'agissait de deux sites contigus sur lesquels la situation de certains stockages auraient notamment nécessité une nouvelle autorisation et des investissements. Par ailleurs la proximité de la voie ferrée Saintes / Bordeaux augmentait les risques.

Le projet sur la commune de Merpins (16) permettra en particulier une **amélioration des conditions d'exploitation, la mise en place des meilleures techniques disponibles de surveillance et de lutte contre l'incendie** ainsi qu'une réduction de la circulation routière.



- **Christophe THOMAS, Directeur Général de la Distillerie de La Tour**, nous explique la démarche et les avantages pour le développement de son entreprise :

Notre société qui réalise un chiffre d'affaires de 78 M€ et emploie 65 collaborateurs a connu une forte croissance de ses activités de distillation et de stockage d'alcools (cognac, brandy, vodka, gin, rhum) entraînant la révision des autorisations administratives d'exploiter de notre site de Pons (17). Nous avons donc souhaité **transformer cette contrainte en atout pour la poursuite de notre développement.**

Dans ce contexte, **l'intervention de l'inspecteur de la DREAL nous stimule pour construire un projet exemplaire.**

Le futur site de Merpins nous permettra de recentrer sur une seule parcelle de 8 hectares nos stocks d'eaux-de-vie en vieillissement actuellement dispersés sur 3 départements et 15 chais et de limiter les transports entre chais, **réduisant ainsi notre impact sur l'environnement.**

Nous comptons réaliser des gains de productivité et de qualité avec des infrastructures et équipements répondant aux standards élevés de sécurité des personnels et des biens.

C'est un **projet structurant pour notre société et ses collaborateurs qui nous permettra de poursuivre la dynamique engagée et de créer une dizaine d'emplois.**

Pour en savoir plus sur le projet : [Site Vitisphère](#)